



# Tilenga et EACOP, deux projets de TotalEnergies



**TotalEnergies**

# Sommaire

## INTRODUCTION

07 | Des projets compatibles avec l'ambition climat de TotalEnergies

## DESCRIPTION DES PROJETS

10 | Deux projets développés par TotalEnergies  
11 | Pourquoi ces projets ?

## LE PROCESSUS D'ACQUISITION FONCIÈRE

14 | Populations concernées  
16 | Processus d'évaluation  
17 | Montants d'indemnisation  
19 | L'accompagnement des PAPs  
20 | Le mécanisme de gestion des plaintes

## UN PROJET COMPATIBLE AVEC L'AMBITION CLIMAT DE TOTALENERGIES

24 | Un projet parmi les moins émetteurs de CO<sub>2</sub>

2

## LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

28 | Études préalables menées pour évaluer les impacts sur la biodiversité  
30 | Éviter, Réduire, Compenser  
31 | Quelles conséquences pour le Parc des Murchison Falls ?  
31 | Élaboration du tracé de EACOP

## APPROCHE PROACTIVE DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

34 | Préconiser le dialogue  
34 | Les relations avec les communautés et les agents de liaison  
35 | Engagement avec les CSO et les ONG

## DROITS HUMAINS

38 | Processus et méthodologie  
40 | Liberté d'expression et défenseurs des droits humains  
41 | Focus sur TotalEnergies E&P Ouganda

## LIENS UTILES

42 | Page Transparence  
42 | HRIA  
42 | HRIA résumé  
42 | Brochure pour les ONG sur HRIA



# Introduction





# Introduction

## Des projets compatibles avec l'ambition climat de TotalEnergies

**A**vec ses 8 milliards d'habitants atteints en 2022, la population mondiale est en croissance continue, ce qui implique des besoins énergétiques croissants. D'autre part, les énergies fossiles qui ont permis le développement économique et social rapide sur les deux siècles passés sont en partie à l'origine de la crise climatique actuelle.

Limiter les conséquences du réchauffement climatique et apporter de l'énergie est une urgence mondiale dans laquelle TotalEnergies inscrit sa stratégie. En 2020, TotalEnergies a annoncé son ambition de neutralité carbone conjointement avec celle de la société et inscrit tous ses projets d'investissements dans ce cadre. Pour intégrer ces injonctions de la société et de la planète, TotalEnergies investit à la fois, et encore plus que les années passées, dans le développement des énergies renouvelables solaires et éolienne, mais aussi dans les énergies de transition comme le gaz naturel, qui fournit un complément flexible aux renouvelables intermittents tout en évitant les émissions liées à l'usage du charbon dans la génération électrique.

En parallèle, TotalEnergies continue à investir dans le maintien du socle de production pétrolière, dont la planète ne pourra « en une nuit » substituer les usages tels le transport. À titre d'exemple, l'Union européenne, qui est parmi les plus avancées dans la lutte contre le changement climatique, ne prévoit d'interdire l'usage des moteurs à combustion interne qu'en 2035. La crise en Ukraine a par ailleurs illustré l'impact inflationniste d'un choc négatif sur l'offre de pétrole mondiale, avec d'importantes conséquences économiques, sociales ou encore politique. Pour compenser le déclin naturel des champs pétroliers à l'échelle mondiale (4 % par an en moyenne), l'industrie pétrolière met chaque année en production une capacité nouvelle de l'ordre de 3 millions de barils par jour. Avec un plateau à 190 000 barils par jour, les projets Tilenga et le pipeline EACOP contribueront à cet effort international pour assurer la convergence de l'offre et de la demande mondiale de pétrole. Ces projets sont à regarder à l'aune de l'ensemble de notre portefeuille et sont compatibles avec notre ambition Net Zéro 2050 et de développement durable.

Enfin, il est à noter que l'**Agence Internationale de l'Énergie**, branche autonome de l'OCDE qui est reconnue mondialement pour ses rapports de perspectives énergétiques, projette une demande de 24 millions de barils par jour en 2050 **dans son scénario « Net Zero by 2050 »**, contre environ 100 aujourd'hui. Autrement dit, l'AIE prévoit que l'utilisation de pétrole même si elle est divisée par 4 sera encore utile en 2050 et ce de manière compatible avec une limitation du réchauffement à 1,5°C en fin de siècle.

En novembre 2021, la Transition Pathway Initiative « TPI » a évalué TotalEnergies comme étant **l'une des trois entreprises du secteur de l'exploitation pétrolière et gazière ayant fixé des objectifs de réduction des émissions suffisamment ambitieux pour atteindre un niveau net zéro d'ici 2050 et s'aligner sur le critère de référence de 1,5°C de la TPI.**





# Description des projets





# Description des projets

**F**ace à la demande croissante d'énergie dans le monde, **TotalEnergies développe deux projets ambitieux en Ouganda et Tanzanie.** Menés en conformité avec les standards de performance exigeants de la Société Financière Internationale (SFI – Groupe Banque Mondiale), Tilenga et EACOP (East African Crude Oil Pipeline) sont compatibles avec l'ambition de neutralité carbone en 2050 de TotalEnergies ensemble avec la société.

La Compagnie chinoise CNOOC développe également un champ dans le cadre du projet Kingfisher, d'une capacité de 40 000 barils de pétrole par jour.

## Deux projets développés par TotalEnergies

**Le projet Tilenga** concerne l'Ouganda (principalement les districts de Buliisa et Nwoya) dans la région du lac Albert. Il permettra, à partir de 2025, de produire 190 000 barils de pétrole par jour afin de répondre à la demande mondiale. Il prévoit le développement de 6 champs et comprend **le forage de 426 puits à partir de 31 emplacements.** La production sera acheminée par des lignes enterrées jusqu'à une usine de traitement, construite à Kasenyi, où seront effectués la séparation et le traitement des fluides (pétrole, eau, gaz).

**Le projet EACOP** concerne l'Ouganda et la Tanzanie, il consiste en la construction d'un **oléoduc enterré** de 1 443 km entre la ville de Kabaale en Ouganda et le port de Tanga en Tanzanie, ainsi que d'un terminal de stockage et une jetée de chargement à Tanga. En effet, l'Ouganda étant un pays enclavé, et donc sans accès à la mer, il est nécessaire d'acheminer le pétrole via un oléoduc jusqu'à un port tanzanien. L'oléoduc comporte

6 stations de pompage, alimentées en électricité par le réseau ougandais, et en Tanzanie, par le réseau local et par des centrales solaires. Il inclut également un système de réchauffage par traçage thermique. Le pétrole de Tilenga nécessite d'être maintenu à 50°C pendant son transport du fait de ses caractéristiques physiques (visqueux), d'où le fait qu'on puisse avoir à chauffer l'oléoduc durant sa phase d'exploitation. Des innovations importantes sont déployées au service de la sécurité et l'intégrité de l'oléoduc (fibre optique notamment pour le surveiller). Son tracé a été conçu pour éviter au maximum les zones d'intérêt environnemental (il ne traverse pas de zone Ramsar ni de zone IUCN) et est principalement situé dans des zones de terres agricoles.

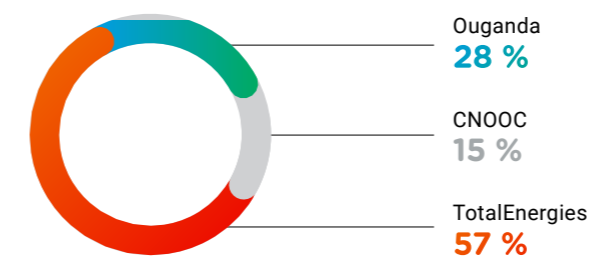
Dans les pays où elle est présente, TotalEnergies déploie son modèle multi-énergies qui apporte des solutions techniques adaptées et intégrées au contexte local. Par exemple, pour éviter le déboisement critique en Ouganda et limiter la toxicité de l'utilisation domestique du charbon, la Compagnie travaille à fournir des produits de GPL<sup>1</sup> à un prix abordable et ainsi favoriser les solutions de cuisson améliorée, conjointement avec le gouvernement ougandais (voir le paragraphe « Un projet compatible avec l'ambition climat de TotalEnergies »).

<sup>1</sup> Gaz de pétrole liquéfié.

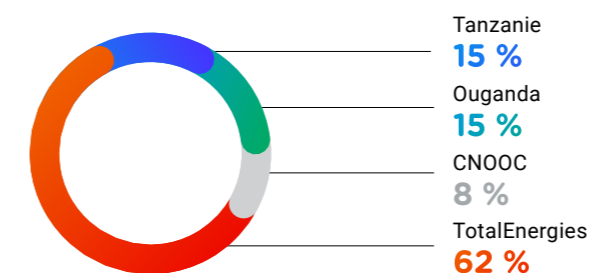


## Représentativité de TotalEnergies dans les projets Tilenga et EACOP

### Part dans Tilenga



### Part dans EACOP



La décision finale d'investissement pour Tilenga et EACOP a été annoncée par les différentes parties prenantes le 1er février 2022. **L'exploitation du pétrole et son transport par l'oléoduc doit commencer en 2025, et ce pour une vingtaine d'années.**

## Pourquoi ces projets ?

L'Ouganda a fait **le choix stratégique d'exploiter ses ressources naturelles.** L'exploitation des ressources pétrolières par l'Ouganda est une première pour ce pays et nécessite d'être confiée à un consortium d'entreprises qualifiées et expérimentées, emmenées par un opérateur capable de développer ces ressources efficacement et dans des conditions respectueuses des parties prenantes et de l'environnement.

Pour ce faire, l'Ouganda et la Tanzanie ont donc choisi **TotalEnergies, garant de la fiabilité des infrastructures construites et de la mise en œuvre des meilleures normes sociales et environnementales.** Les projets Tilenga et EACOP respectent les normes strictes de la SFI et des principes de l'Equateur IV qui sont une référence à l'échelle internationale.

Avec près de 2 milliards de dollars de contrats attribués à des entreprises locales, les projets Tilenga et EACOP vont créer **près de 80 000 emplois directs et indirects dans la phase de construction.** L'exploitation de ces ressources aura **un impact positif significatif sur le développement des économies** ougandaises et tanzaniennes. Mais TotalEnergies **veut aller plus loin dans les retombées locales des projets.** Ainsi, la Compagnie souhaite réinvestir localement une partie significative des bénéfices retirés de l'exploitation des ressources, pour favoriser l'accès à l'énergie de ces pays, électrique et renouvelable, et faciliter l'accès à l'eau dans les villages.



# Le processus d'acquisition foncière

12





# Le processus d'acquisition foncière



John Okecha et son épouse Dezen Pacudaga.

## Populations concernées

Comme tout projet de construction d'infrastructures, partout dans le monde, les projets Tilenga et EACOP nécessitent d'acquiescer des terrains. Ce processus est conduit par TotalEnergies pour le compte des Etats ougandais et tanzaniens.

Un **PAP** (*Project Affected Person*) correspond à un groupe d'individus formant un foyer ou une entité (institution, société) qui a été identifié, dans le cadre des études réalisées pour le programme d'acquisition des terrains nécessaires à l'exécution du projet, comme ayant au moins un actif impacté par la mise en œuvre du projet. Un actif peut être un logement, une construction, une parcelle de terrain nu ou cultivé, des plantes, des arbres, des cultures. Ces concepts sont définis dans les méthodologies établies par les standards de la SFI.

Dans le cadre du processus d'acquisition foncière, il est nécessaire dans certains cas de prévoir le déplacement de certains PAP, mais ce n'est absolument pas systématique pour l'ensemble des PAPs. Pour ce faire, des plans d'action de relocalisation (*Resettlement Action Plans*, ou RAP) ont été développés avec les autorités compétentes et les parties prenantes locales. Ces plans définissent, sur la base des standards de la SFI, les procédures et mesures à suivre en vue d'atténuer les effets négatifs, d'indemniser les pertes et de procurer des avantages en termes de développement aux personnes et communautés affectées par les projets.

# Chiffres clés

Mars 2023

## TILENGA

### Programme d'acquisition foncière

	RAP1	RAP2-5	TOTAL
PAPs			
Total	622	4 920	5 542
Accords signés	613	4 684 (95 %)	5 297 (96 %)
Compensations versées	613	4 636 (94 %)	5 249 (95 %)

	RAP1	RAP2-5	TOTAL
Foyers à reloger			
Nombre de foyers	29	199	228
Nombre de maisons de remplacement	30	205	235
Construction achevée	30	73	103
En construction		97	97
A construire		35	35

## EACOP

### Programme d'acquisition foncière

	UGANDA	TANZANIE	TOTAL
PAPs			
Total	3 648	9 898	13 546
Accords signés	3 034 (83 %)	9 705 (98 %)	12 739 (94 %)
Compensations versées	2 702 (74 %)	9 267 (94 %)	11 969 (88 %)

	UGANDA	TANZANIE	TOTAL
Foyers à reloger			
Nombre de foyers	203	344	547
Nombre de maisons de remplacement	177	339	516
Construction achevée	43	58	101
En construction	134	133	267
A construire	0	148	148





L'ancienne habitation d'Espera Gipatho.



Espera Gipatho devant sa nouvelle maison.

**Les projets Tilenga et EACOP requièrent un programme d'acquisition des terres sur environ 6 400 hectares.** Ce programme de «land acquisition» concerne environ 18 700 *project affected persons* (PAP) ou foyers, des propriétaires ou locataires de terrains. Sur ces 18 700 foyers représentant environ 100 000 personnes, **ce sont au total 761 foyers, soit environ 5 000 personnes, qui seront relogés à proximité et dans de meilleures conditions.** Le chiffre de 100 000 personnes, souvent évoqué, correspond à la totalité des personnes qui possèdent un actif impacté par la mise en œuvre du projet, soit parce qu'il se situe sur des emprises pérennes, soit parce qu'il est indisponible durant le temps des travaux.

Pour la très grande majorité, le propriétaire d'un terrain situé sur le tracé d'EACOP en disposera après les travaux.

L'adhésion des populations avec qui TotalEnergies travaille sur place est importante: **93 % des accords de compensation sont actuellement signés côté Tilenga.** Par ailleurs, toutes les parties prenantes concernées sont régulièrement consultées et informées de l'évolution du projet.

### Processus d'évaluation

Le processus d'acquisition des terres est mené pour le compte de l'Etat ougandais et de l'Etat tanzanien, en étroite collaboration avec des partenaires spécialisés et les parties prenantes locales. Il est fait **dans le respect des lois nationales, des principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits humains** et en accord avec les critères de performance 5 et 8 de la SFI.

**En conformité avec la loi ougandaise,** TotalEnergies E&P Ouganda (TEPU) applique des taux de compensation validés par le Chief Government Valuer (CGV) et les District Land Boards. Les taux pour les propriétés foncières et les bâtiments permanents sont arrêtés sur la base d'analyses de marché menées par un évaluateur agréé et approuvées par le Chief Government Valuer (CGV). Les taux pour les cultures et les structures temporaires sont fixés par les District Land Boards (DLB).

Le processus est sensiblement identique en Tanzanie, à ceci près que la conception du droit foncier est différente.

Des études socio-économiques complémentaires ont par ailleurs été menées afin d'identifier les ménages les plus vulnérables et d'apporter une réponse appropriée à leur situation.

### Montants d'indemnisation

En introduction, il convient de préciser que les compensations prévues dans le cadre des plans d'action de relocalisation sont les suivantes:

**compensations en numéraire (c'est-à-dire financières), incluant:**

- les paiements effectués pour l'acquisition de terrains, de constructions ou la compensation de pertes de cultures;
- les autres compensations financières subsidiaires: indemnités d'emménagement dans les nouvelles résidences principales et compensations financières pour les plantes et cultures sur les terrains faisant l'objet d'un échange.

**compensations en nature, incluant:**

- les constructions de maisons de remplacement pour les résidences principales déplacées;
- l'échange de terrains dans la zone du projet contre des terrains de même surface en dehors de celle-ci;
- les autres compensations en nature complémentaires: fourniture de rations alimentaires, support à l'amélioration de cultures, formations (dans des domaines tels que l'apiculture, l'apprentissage des métiers manuels, l'amélioration de la gestion du bétail, l'assistance à la création de pépinières, la gestion financière de base), support à la création d'activités économiques.

Pour Tilenga, le montant total des compensations financières est d'environ 19 M\$, soit un montant moyen d'environ 3 500 \$/PAP. Le montant total des compensations en nature s'élève à environ 22 M\$, dont 10 M\$ dédiés à la construction des nouvelles résidences principales.

Pour EACOP, le montant total des compensations financières est d'environ 32 M\$, soit un montant moyen d'environ 2 500 \$/PAP. Le montant total des compensations en nature s'élève à environ 68 M\$, dont 25 M\$ pour la construction des nouvelles résidences principales.

Le montant moyen des compensations financières par foyer est plus faible pour EACOP à cause de la nature linéaire de cette infrastructure. En effet, pour l'installation de l'oléoduc, une bande de terrain de 30 m de large (et de 1 443 km de long) doit être accessible. Au total, cette surface, d'environ 4 400 hectares, représente la majeure partie (84 %) des terrains à acquérir pour EACOP. Vu sa longueur, l'acquisition de cette bande de terrain impacte un nombre important de parties prenantes mais l'impact par PAP est très partiel car la largeur de cette bande est limitée à 30 m. Ainsi, pour EACOP, la moitié des parties prenantes concernées sont impactées à hauteur de moins de 0.5 acres (ou 0.2 hectares).

Le prix à l'hectare des terres nues, considéré pour calculer le montant des compensations, varie d'une région à l'autre, d'un district à l'autre et dépend beaucoup de la nature du terrain ainsi que de sa localisation au sein même d'un district (proximité d'infrastructures, routes, villages). Pour Tilenga, dans le district de Buliisa, ce prix varie principalement entre 2 600 et 3 200 \$/hectare<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> À titre d'exemple, le prix médian dans le département de la Creuse (en France) est d'environ 2 500 €/hectare même si toute comparaison de valeurs entre la France et l'Ouganda est très difficile. Pour mémoire, le PIB par habitant est d'environ 43 500 \$ en France contre 850 \$ en Ouganda; le salaire médian mensuel en France est d'environ 2 000 € contre environ 200 000 UGX (52 €) en Ouganda selon l'Uganda Bureau of Statistics (130 000 UGX en zone rural).





Organisation des signatures des documents d'évaluation des biens côté EACOP.



Judith, concernée par le projet Tilenga a développé son activité d'apicultrice.



Exemple d'accompagnement des PAPs avec la distribution de rations alimentaires.

Outre les délais liés à la finalisation des différents documents juridiques et légaux nécessaires aux acquisitions foncières, **le calendrier de mise en œuvre de ces acquisitions a été impacté par les contraintes induites par la pandémie de Covid-19** (confinement, limitation des déplacements, notamment entre les différentes régions). Afin de tenir compte de ces délais, TotalEnergies a décidé, en relation avec les autorités ougandaises et tanzaniennes, en juin 2020 d'appliquer une **compensation financière supplémentaire** (15 % par an en Ouganda et autour de 12 % en Tanzanie) sur la période entre l'inventaire et le paiement.

Au total, l'ensemble des politiques de compensation représente un **budget global de plus de 150 millions d'euros**.

En outre, **TotalEnergies met en œuvre des compensations supplémentaires** en accord avec les plus hauts standards de la Banque mondiale : soutien alimentaire, programme de restauration des moyens de subsistance par exemple.

Le processus d'acquisition des terres est mené conformément aux **normes exigeantes de la Société financière internationale (SFI/IFC), filiale de la Banque mondiale**, qui visent à garantir une indemnisation équitable des populations déplacées. Il prévoit la réalisation d'une enquête socio-économique pour identifier les ménages potentiellement vulnérables ainsi qu'une étude approfondie de toutes les parcelles, cultures et infrastructures impactées par le projet.

Au cours de ces activités et afin de s'assurer que chaque personne est indemnisée pour l'ensemble de ses biens, des inventaires contradictoires sont effectués. Ces inventaires ne sont pas des contrats de cession. Ils n'engagent pas les personnes et ne les empêchent pas d'utiliser leurs biens.

L'évaluation et le montant de l'indemnisation sont signés par chaque personne (époux et épouse), par les représentants de TotalEnergies, par un représentant des autorités, et en présence d'une troisième partie indépendante (présence également d'un traducteur si besoin).

**Jusqu'à ce que la compensation soit versée, les terres appartiennent toujours aux personnes affectées par le projet (PAPs)** qui sont encouragées à continuer leur utilisation habituelle de ces terres, l'agriculture, la plantation et la récolte des cultures saisonnières, ainsi que l'entretien des maisons et autres structures. Les PAPs ont été informés toutefois qu'après la date butoir de l'évaluation des actifs « cut off date », tout nouveau développement sur leurs terres ne serait pas éligible à une compensation (post recensement). L'application d'une date d'inventaire ou « cut off date » est l'application du principe n°5 de la SFI.

**Ce n'est qu'une fois que l'indemnisation a été versée et qu'un avis d'évacuation « notice to vacate » a été émis qu'une personne doit quitter son terrain** (préavis de 30 jours pour Tilenga, 3 mois pour EACOP).

**S'il y a pu y avoir, au début de la mise en œuvre, une mauvaise interprétation du processus par certains PAPs et particulièrement de la notion de « cut off date » ou date d'inventaire, dès que TotalEnergies en a eu connaissance, une communication spécifique et d'ampleur a été mise en œuvre pour y remédier** : renforcement du dialogue et informations supplémentaires aux personnes concernées par le biais d'équipes dédiées à « l'engagement des parties prenantes », création d'un point de contact pour soulever toute question ou tout grief, annonces à la radio, affiches et brochures traduites dans les langues locales comprises par les PAPs.

## L'accompagnement des PAPs

Dès l'origine du projet **la situation des populations locales a été la priorité avec pour objectif de maintenir le niveau de vie des PAPs, voire de l'améliorer**. Ainsi, TotalEnergies a mis en place un programme de restauration des moyens de subsistance des PAPs suivant les plus hautes normes en la matière (standards de la Société financière internationale) pour une durée de trois ans au minimum après le transfert de propriété.

Ce programme se décline autour de trois axes principaux :

- Formation sur les activités liées à l'agriculture (amélioration des rendements de la culture du manioc, culture de légumes, plants d'arbres/pépinière commerciale, rucher...);
- Appui à la gestion budgétaire;
- Aide au développement de petites entreprises.

Afin d'utiliser au mieux leurs fonds de compensation, les PAPs sont invités à participer gratuitement à des formations d'alphabétisation financière et de renforcement des capacités, à des activités génératrices de revenus pour l'investissement.

Par ailleurs, **une attention particulière est accordée à la protection des personnes les plus vulnérables et des droits des femmes** en garantissant leur présence et leur participation aux étapes clés du processus d'acquisition des terres.

Après le versement des compensations, les PAPs bénéficient d'un accompagnement complet comprenant la distribution de vivres calculées en fonction de nombre de personnes composant le foyer. **Ces vivres prennent la forme de paniers dont la composition est celle utilisée par le Programme Alimentaire Mondial des Nations unies (riz, légumineux, huile). Ce soutien transitoire est dimensionné pour couvrir entre 50 % et 100 % des besoins du foyer, sur les 6 premiers mois.**



## AVOGERA CENTER

TotalEnergies contribue à l'amélioration des conditions de vie globale des populations locales. Par exemple, elle a participé à la **reconstruction du centre de santé d'Avogera dans le district de Buliisa** (montant de l'investissement 80 000 dollars).

Cet établissement comprenant notamment une salle de traitement, une salle d'examen, un laboratoire et une pharmacie permet d'offrir des premiers soins de qualité à l'ensemble des habitants du bassin de vie d'Avogera (environ 2 000 ménages). L'installation a été dotée de panneaux solaires pour son alimentation en énergie.



Soignant exerçant au centre de santé Avogera réhabilité par TotalEnergies E&P Ouganda.



Le projet Kirama water.



### Exemples d'initiatives CSR menées par TotalEnergies E&P Ouganda entre 2012 et 2022

- La filiale TotalEnergies E&P Ouganda a permis à **338 étudiants** des districts de Buliisa, Nwoya Pakwach, Nebbi et Masindi de suivre des cours de sciences aux niveaux O et A, afin de leur donner les moyens de suivre des cours universitaires dans le domaine des sciences, des technologies et des technologies de l'information et de la communication (STEM), et de rejoindre ensuite le pool de compétences disponibles pour le pays. En outre, le programme de formation professionnelle a permis à 28 jeunes d'acquérir des compétences pratiques dans le cadre de cours d'artisanat certifiés afin de leur permettre de contribuer à la vie de leur communauté.
- **À l'hôpital d'Anaka**, la filiale de TotalEnergies en Ouganda a rénové 12 unités de logement qui avaient été détruites par des tempêtes, améliorant ainsi le quotidien et la résidence du personnel soignant pour qu'il puisse s'occuper des communautés plus facilement, cela a notamment contribué à leur motivation. Ces zones rurales reculées ont en effet du mal à attirer et à retenir du personnel qualifié (90 000 dollars montant investi dans la rénovation).
- **Plus de 4 000 personnes** à Buliisa ont un accès plus facile à l'eau potable grâce aux **puits de forage** construits par TotalEnergies E&P Ouganda. Cela a particulièrement profité aux femmes et aux jeunes filles qui devaient auparavant faire des allers-retours à pied (plus de 5 km à 10 km) pour aller chercher de l'eau. En outre, plus de 10 000 têtes de bétail ont accès à des abreuvoirs.
- Plus de **1 000 étudiants** ont suivi 20 cours de sciences, des technologies et des technologies de l'information et de la communication dans le cadre du programme TotalEnergies Professeurs Associés (TPA) de la filiale ougandaise, et en partenariat avec l'université de Makerere. Il s'agit de cours de 5 jours dispensés par des professionnels ou des experts de TotalEnergies. En outre, 7 000 jeunes Ougandais ont participé à six cours en ligne ouverts à tous (MOOC).

### Le mécanisme de gestion des plaintes

**TotalEnergies E&P Ouganda et EACOP disposent chacune d'un mécanisme de gestion des plaintes.** Ils comprennent à la fois un cadre organisationnel et un processus de gestion et de résolution des réclamations, préoccupations ou problèmes pouvant résulter des conséquences directes et indirectes des activités de TotalEnergies E&P Ouganda et du projet EACOP ainsi que des activités de leurs sous-traitants dans la zone des Projets.

**Il y a plusieurs possibilités offertes pour déposer une plainte :** soit auprès des équipes d'EACOP ou de TotalEnergies E&P Ouganda sur le terrain, soit auprès des responsables locaux des communautés, soit via un numéro téléphonique gratuit dédié. Les agents de liaison communautaires (CLO) sont disponibles dans la communauté pour recevoir tous les griefs liés au projet, y compris ceux relatifs à la compensation, et participent à leur résolution.

TotalEnergies procède en quatre étapes dans le mécanisme de gestion des plaintes :

- 1 **Enregistrement :** La réception et consignation des plaintes, leur documentation et l'émission d'un accusé de réception de la consignation de la plainte. Une fois enregistrée, la plainte est transmise pour traitement, et le cas échéant résolue dans les meilleurs délais. Si une résolution rapide n'est pas possible, alors elle est transmise pour investigation.

- 2 **Dialogue :** Une fois l'investigation réalisée, la solution proposée est discutée avec la personne ayant déposé cette plainte.
- 3 **Résolution :** Si la solution proposée est acceptée, le cas est clos. Un document confirmant la solution proposée et son acceptation sont émis (« Close Out form »).
- 4 **Poursuite du dialogue :** Si la solution proposée n'est pas acceptée, les discussions avec la personne ayant déposé la plainte vont se poursuivre, si nécessaire avec l'appui d'un tiers. En l'absence d'accord, la personne est libre de porter sa demande devant les autorités compétentes.

**Toutes les plaintes sont examinées et traitées** quel que soit le canal utilisé pour le dépôt de la plainte et quelle que soit la personne de TotalEnergies E&P Ouganda, d'EACOP ou de son contracteur qui ait été initialement interpellée pour enregistrer cette demande.

Tant que la partie dédiée du document d'acceptation de la solution proposée (« Close Out form ») n'est pas signée, la plainte est considérée comme étant « ouverte ». Le dossier est clos, lorsque **la personne qui a émis une plainte a signé le document d'acceptation de la solution proposée** (« Close Out form ») dont une copie doit lui être remis.





# Un projet compatible avec l'ambition climat de TotalEnergies

22





# Un projet compatible avec l'ambition climat de TotalEnergies



Parc des Murchison Falls.

## Un projet parmi les moins émetteurs de CO<sub>2</sub>

TotalEnergies s'applique à réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de ses activités, c'est le cas avec les projets Tilenga et EACOP dont les émissions de Scope 1 et 2 **sont en moyenne beaucoup plus faibles que celles générées par d'autres projets de même ampleur opérés par la Compagnie (13 kg CO<sub>2</sub>eq/boe versus 19 kg CO<sub>2</sub>eq/boe)<sup>3</sup>.**

Les émissions de gaz à effet de serre de Scopes 1 et 2 générées par les projets Tilenga et EACOP sont de **0,8 million de tonnes de CO<sub>2</sub> par an au plateau** de production, ou environ **13,5 millions de tonnes** sur la durée de l'exploitation (20 ans). **TotalEnergies a mis en œuvre des solutions concrètes** (solarisation d'installations, absence de torchage et récupération du gaz produit par

exemple) pour réduire à **13 kg CO<sub>2</sub>eq/boe les émissions de Scope 1 et 2** de ses deux projets, contre 33 en moyenne actuellement pour les projets pétroliers en Afrique (toutes compagnies confondues source Wood Mackenzie).

La production de pétrole issue de Tilenga a vocation à diminuer dans le temps. En effet, **ce projet ne représentera que 0,3 % de la production mondiale de pétrole à son maximum en 2026**. En 2030, la production amorcera son déclin pour atteindre une baisse de 70 % en 2040.

<sup>3</sup> Pour précision: les émissions de Scope 1 correspondent aux gaz à effet de serre émis au niveau des installations opérées elles-mêmes, tandis que les émissions de Scope 2 sont celles résultant de la production de l'énergie utilisée par ces installations.

# Chiffres clés

Plateau de production (Tilenga et Kingfisher): **230 kb/j**



Production de LPG (au plateau) à destination du marché local:

**80 kt par an**

Emissions GES: **13 kg CO<sub>2</sub>eq/boe (Scopes 1 et 2)<sup>3</sup>**

## Trois protocoles d'accord signés sur le renouvelable

En Tanzanie: développement de deux projets d'énergie renouvelable, **un projet éolien de 100 MW et un projet solaire de 100 MW**

En Ouganda: développement d'**1 GW d'énergies renouvelables et étude sur l'installation de 120 MW de centrales solaires**



Nombre de stations solarisées le long de l'oléoduc: **6 stations de 10 MW**



# La protection de la biodiversité

26





# La protection de la biodiversité



Parc des Murchison Falls.

28

## Études préalables menées pour évaluer les impacts sur la biodiversité

**D**e nombreuses études ont été entreprises pour étudier les impacts de ce projet situé dans une région qui est mondialement reconnue pour sa biodiversité unique et riche : les études d'impact environnemental et social (ESIE) pour les projets situés en Ouganda et en Tanzanie ont été rendues publiques.

Ces évaluations scientifiques se sont basées sur des critères standardisés reconnus internationalement (SFI standards).

<https://totalenergies.com/fr/info/tilenga-eacop-deux-projets-rigoureusement-etudes-evalues>.

# Programme biodiversité

Une augmentation de 50 % du nombre de rangers surveillant le parc (aide à la formation, augmentation des moyens)

Une emprise correspondant à 0,03 % de la surface du parc des Murchison Falls

Restaurer 1 000 hectares de forêt tropicale



Une ambition d'augmentation de 25 % de la population des lions et des éléphants dans le parc des Murchison Falls

Préservation de 10 000 hectares de forêt naturelle pour protéger l'habitat des chimpanzés



Un maintien de la population des antilopes, et des girafes dans le parc des Murchison Falls



Restauration des zones humides dans le delta du Nil de Victoria en Ouganda et en Tanzanie

29





Forêt de Taala (Tracé EACOP Ouganda).



Forêt de Taala (Tracé EACOP Ouganda).

## Éviter, Réduire, Compenser

Conformément aux principes d'action Éviter – Réduire – Compenser qui fondent sa politique Biodiversité publiée en 2020, TotalEnergies s'est engagée à mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité permettant de produire un impact positif net sur la biodiversité dans le cadre de la réalisation du projet Tilenga. Ces actions sont mises en œuvre en collaboration avec les communautés avoisinantes et sous le contrôle d'une institution indépendante. Elles ont été conçues en consultation avec des experts en biodiversité et avec le soutien d'un Comité Consultatif Indépendant sur la Biodiversité et les Moyens de Subsistance créé en 2013.

Quatre axes principaux sont retenus pour produire cet impact positif net:

- **la réduction de la pression humaine sur le parc des Murchison Falls** (l'empiètement, la déforestation, les conflits entre l'homme et la faune et le braconnage), notamment en soutenant le développement d'activités économiques locales ne reposant pas sur l'exploitation des ressources du parc;
- **la protection de l'intégrité et la connectivité des couloirs de savane;**

- **la conservation et la restauration des zones humides du delta du Nil Victoria** et de la végétation riveraine;
- **la conservation et la restauration des forêts et de la connectivité forestière** pour maintenir les étendues forestières clés existantes pour réduire notamment les menaces sur les chimpanzés sur la côte Est du Lac Albert.

En pratique, cela veut dire:

- Une augmentation de 25 % de la population des lions et des éléphants;
- Un maintien de la population des antilopes, et des girafes;
- Restaurer 1 000 ha de forêt tropicale;
- Préserver dix mille hectares de forêt naturelle pour protéger l'habitat des chimpanzés;
- Restauration des zones humides dans le delta du Nil de Victoria.

## Quelles conséquences pour le Parc des Murchison Falls?

**TotalEnergies reconnaît pleinement le caractère sensible de l'environnement dans lequel elle va opérer et a ainsi réduit au maximum les impacts des projets sur les territoires.**

TotalEnergies a décidé de limiter volontairement l'emprise du projet Tilenga sur le territoire du parc des Murchison Falls en Ouganda. **Le développement sera ainsi restreint à un périmètre représentant moins de 0,03 % de la surface du parc**, alors que les permis actuels couvrent une superficie de près de 10 % du parc. Les puits seront concentrés sur 10 emplacements et seront aussi compacts que possible. Ils ont été pensés pour avoir impact visuel minimal, notamment par la mise en œuvre de talus végétalisés.

Pour la phase de construction, de nombreuses mesures sont prises pour protéger au maximum les espèces animales. Par exemple, la vitesse est limitée à 25 km/h sur la route qui passe dans le parc des Murchison Falls.

## Élaboration du tracé de EACOP

**Le tracé du pipeline a été conçu pour minimiser son impact sur le paysage et la biodiversité.** En amont de son élaboration, une étude a été menée afin de déterminer la présence, l'emplacement et l'étendue des habitats naturels essentiels permettant d'éviter, de minimiser ou de compenser d'éventuels impacts résiduels. Trois tracés ont été étudiés, deux au Kenya, un en Tanzanie, pour aboutir au tracé actuel par la Tanzanie d'une largeur de 30 mètres en phase de construction puis de 10 mètres en phase d'exploitation. La route a été sélectionnée en suivant les critères techniques, environnementaux et sociaux basés sur le principe "Éviter, mitiger, restaurer et offsester" les impacts environnementaux, sécurité et sociaux. Le tracé pré-défini, les ESIA ont été réalisées, auprès des autorités de tutelle en Ouganda et en Tanzanie. Les conditions associées à l'obtention de ces approbations ont parfois amené à modifier certains endroits du tracé, d'en réduire la largeur par exemple. **Le pipeline sera enterré.** Il sera par ailleurs **revégétalisé après son installation, ne traversera aucune aire protégée UICN et aucune zone Ramsar. 80 % de l'emprise au sol de l'oléoduc sera rendu à son état naturel.**



# Engagement des parties prenantes

32





# Approche proactive de l'engagement des parties prenantes

## Préconiser le dialogue

**D**es rencontres régulières ont lieu avec l'ensemble des parties prenantes du projet et des installations associées, y compris : les autorités gouvernementales locales, nationales et régionales ougandaises et tanzaniennes ; les communautés concernées par le projet (PAC) et les personnes concernées par le projet (PAP) ; les autorités traditionnelles et religieuses ; les entreprises locales et les opérateurs touristiques ; les promoteurs des installations associées ; les CSO (Civil society coalition) et les ONG ; les organisations universitaires et de recherche ; et les organisations intergouvernementales.

Des plans d'engagement des parties prenantes (SEP) ont été instaurés qui permettent d'établir et de maintenir **une relation ouverte et constructive entre les partenaires du projet et les parties prenantes** en vue d'améliorer le déroulement des opérations, y compris sur le sujet des impacts environnementaux et sociaux.

Des réunions trimestrielles d'engagement des parties prenantes sont organisées avec de nombreux groupes, le format de ces réunions est régulièrement revu pour s'assurer qu'elles couvrent bien les questions soulevées par les participants eux-mêmes.

En 2021, **le projet EACOP en Tanzanie a organisé 3 094 réunions permettant de toucher 38 952 parties prenantes**, dont 1 704 réunions avec les autorités gouvernementales et 1 340 réunions au niveau communautaire. Pour le projet en **Ouganda, 8 007 rencontres avec les PAPs ont eu lieu en 2021** (y compris pendant les activités liées à l'accès aux terres, la réalisation d'enquêtes, la gestion des griefs).

De nombreuses méthodes et outils sont utilisés pour favoriser ce dialogue tels que : les réunions de village, en petits groupes ou individuelles, les visites de sites et les visites guidées. Les supports écrits et visuels de communication sont adaptés à l'audience, les médias traditionnels, y compris la radio communautaire, les télécommunications et les sites web sont utilisés.

## Les relations avec les communautés et les agents de liaison

Les équipes d'engagement des parties prenantes présentes sur le terrain, y compris les responsables des relations avec les communautés et les agents de liaison avec les communautés, ont développé des relations solides avec le gouvernement local et les représentants des communautés.

Elles mènent un engagement et un dialogue significatifs, en s'assurant que la population est bien informée des politiques et processus du projet, des activités opérationnelles dans leur zone (y compris l'acquisition de terres). Elles les consultent sur les activités planifiées, reçoivent et donnent un retour sur les doléances. Une attention particulière est accordée à l'inclusion de tous les membres de la communauté, notamment les femmes et les populations vulnérables qui peuvent nécessiter des approches spécifiques pour les impliquer pleinement.

34

## Engagement avec les CSO et les ONG

L'Ouganda dispose d'un corpus très varié et actif d'ONG et de CSO.

En effet, selon les statistiques du Bureau des ONG ougandaises, il y avait un total de 2 235 ONG enregistrées en Ouganda au 25 octobre 2021. Il est difficile de déterminer le nombre exact d'ONG opérant dans le secteur du pétrole et du gaz (le niveau d'activité des ONG est lié aux opportunités de financement), cependant, des sources informelles provenant de l'Autorité pétrolière ougandaise indiquent qu'environ 200-250 ONG y opèrent. Bien que les statistiques ne soient pas disponibles pour la Tanzanie, le nombre d'ONG actives dans le secteur du pétrole et du gaz est plus faible.

**Le projet est fermement engagé en faveur de la liberté d'expression et apprécie le travail de toutes les ONG et CSO et des médias, même s'ils ne partagent pas les mêmes opinions.** Les équipes cherchent à encourager et à aider les ONG dans leurs activités tant qu'elles travaillent dans la légalité et la paix.

En Tanzanie, **le Projet rencontre les ONG sur une base trimestrielle. L'équipe travaille avec les communautés et les chefs traditionnels des groupes ethniques vulnérables qui s'identifient comme des peuples indigènes.** Trois ONG tanzaniennes soutiennent ce travail depuis plus d'un an. Elles ont participé à des ateliers trimestriels avec les chefs traditionnels des groupes et contribuent à l'élaboration de profils communautaires pour toutes les communautés directement touchées par le Projet.

**En Ouganda**, le Projet entretient depuis de nombreuses années des relations avec la Civil Society Coalition on Oil and Gas (CSCO) – **un réseau de plus de 60 ONG ougandaises** dont l'objectif est d'œuvrer pour une gouvernance durable des ressources pétrolières et gazières afin de maximiser les bénéfices pour la population ougandaise.

En juillet 2021, TotalEnergies E&P Ouganda créé un département ONG & Droits humains afin d'établir des relations plus étroites et plus directes avec les ONG, et de superviser les questions relatives aux droits humains. Une série innovante de webinaires intitulée *Let's Talk!* a été lancée, offrant une plongée en profondeur dans des sujets d'intérêt pour la société civile. Par exemple, une session a été organisée en novembre 2021 sur le programme d'enquête et de surveillance de la biodiversité du projet Tilenga.

Ces webinaires sont suivis d'un bulletin écrit résumant les questions abordées ainsi que des liens vers des documents et des informations complémentaires.

Depuis 2013, un comité consultatif indépendant sur la Biodiversité et les Moyens de subsistance a été mis en place, composé d'experts indépendants ayant une expérience dans diverses organisations nationales et internationales (WCS, Wetlands International, CIRAD), et dont l'objectif est de conseiller sur des améliorations ou des mesures d'atténuation potentielles des impacts du projet. Par ailleurs, un dialogue a été initié en 2020 avec des représentants de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), concernant notamment les impacts du projet Tilenga sur les habitats des primates et les mesures d'atténuation de ces impacts.

**Au niveau national, des réunions bilatérales sont également organisées avec les ONG**, elles sont des lieux de dialogue, de consultation, et d'écoute des préoccupations de manière plus ciblée et permettent d'instaurer et d'entretenir ainsi la confiance.

Les principaux thèmes récurrents soulevés par les ONG sont : le processus d'acquisition des terres et les retards dans le paiement des compensations, la gestion des impacts de la construction du projet, les impacts sur les femmes et les groupes vulnérables, les programmes d'investissement social, les droits humains et les allégations de harcèlement, les questions relatives aux défenseurs des droits humains, la réduction perçue de l'espace civique, y compris les difficultés à obtenir des autorisations gouvernementales pour mener des recherches sur les activités pétrolières et gazières, la transparence – EITI – la publication des accords Oil & Gas, les emplois et la création de valeur, le climat et la biodiversité.

**Au niveau international, les sociétés mères des partenaires ougandais du projet s'engagent également auprès des ONG qui s'intéressent au projet et aux installations associées.** À titre d'exemple, un dialogue ouvert s'est instauré à la suite des rapports critiques publiés par la FIDH et Oxfam en septembre 2020. En plus des réunions de haut niveau avec les dirigeants de TotalEnergies, y compris le PDG, un certain nombre d'échanges au niveau des directeurs généraux ont eu lieu pour aborder des questions sensibles. Ces échanges sont complétés par des ateliers et des sessions régulières sur des questions spécifiques telles que le genre et les défenseurs des droits humains.



# Droits humains

36





# Droits Humains

**A**ussi bien Tilenga que EACOP, les projets ont publié des politiques en matière de droits humains qui détaillent leur engagement à les respecter ainsi que les lois applicables dans toutes leurs activités. Ils s'engagent également à mettre en œuvre les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits humains, les principes du Pacte mondial des Nations unies, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et les principes volontaires sur la sécurité et les droits humains.

Ces politiques peuvent être consultées ici :

- [https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/human\\_rights\\_policy.pdf](https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/human_rights_policy.pdf)
- <https://eacop.com/human-rights/>

Des comités interfonctionnels droits humains ont été mis en place au niveau de la direction générale de TotalEnergies E&P Ouganda pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action droits humains des projets.

**Tilenga et EACOP ont tous deux commandé des études d'impact sur les droits humains (HRIA) afin d'évaluer les risques et les impacts des projets** et pour élaborer des plans d'action proactifs et complets pour la diligence raisonnable en matière de droits humains, ces plans permettent de gérer les principaux problèmes rencontrés par le projet au cours des phases de construction et d'exploitation.

Ces évaluations s'appuient sur des études antérieures entreprises dans le cadre du projet, notamment l'étude d'impact environnemental et social (ESIA) et d'autres études connexes.

## Processus et méthodologie

En 2018, le projet EACOP a réalisé un rapport d'évaluation de l'impact sur les droits humains et le complétera par une mise à jour au quatrième trimestre 2022 d'un rapport de diligence raisonnable en matière de droits humains (HRDD). Le HRDD contient un plan d'action qu'EACOP s'efforcera de mettre en œuvre.

Le document est disponible ici :

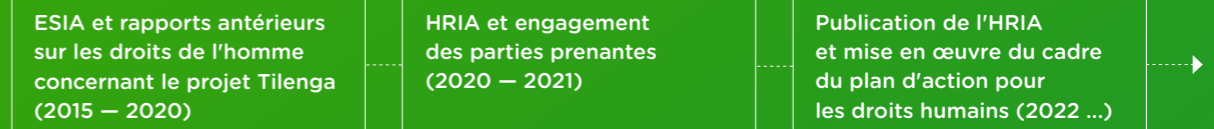
- <https://eacop.com/wp-content/uploads/2022/09/HRIA.pdf>

Le rapport d'évaluation de l'impact sur les droits humains de Tilenga a été mis en œuvre de manière collaborative et participative par Eco & Partners Consult (Ouganda) et LKL International Consulting Inc. (Canada) entre décembre 2020 et janvier 2022. Un travail de terrain approfondi avec les parties prenantes a été réalisé.

Le rapport côté Tilenga est disponible ici :

- [https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2022-07/HRIA\\_Summary\\_Report.pdf](https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2022-07/HRIA_Summary_Report.pdf)
- [https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/tilenga\\_hria\\_-\\_full\\_report\\_0.pdf](https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/tilenga_hria_-_full_report_0.pdf)

## Processus de rédaction de l'HRIA



## Principaux sujets liés aux droits humains identifiés pour Tilenga (Le HRIA d'EACOP reflète ces mêmes résultats)

### Droits des employés

- Droits des employés, des contracteurs et des fournisseurs

### Droits humains transverses

- Droits des femmes, égalité des genres et groupes vulnérables
- Mécanisme de plaintes et recours
- Défenseurs des droits humains

### Droits des communautés

- Droit à l'information et à la consultation sur l'accès à la terre et le relogement
- Mouvements de populations induits par le projet
- Sécurité routière
- Droits culturels

### Sécurité et droits humains

- Interactions avec le gouvernement et les forces de sécurité
- Interactions avec les forces de sécurité privées



## Liberté d'expression et défenseurs des droits humains

TotalEnergies reconnaît l'importance de protéger les personnes affectées et les défenseurs des Droits Humains, et n'accepte aucune menace ni attaque contre ceux qui défendent et promeuvent pacifiquement les Droits Humains en relation avec ses activités. Lorsque cela est nécessaire et comme recommandé par les Principes Directeurs des Nations Unies pour les entreprises et les droits humains, TotalEnergies E&P Ouganda exerce son influence pour inciter les parties-prenantes et les tiers à respecter ces principes.

La position de TotalEnergies E&P Ouganda sur les défenseurs des droits humains est consultable ici :  
 ➤ [statement\\_on\\_human\\_rights\\_defenders\\_word.pdf](https://totalenergies.ug/statement_on_human_rights_defenders_word.pdf)  
 (totalenergies.ug)

À titre d'exemple le 25 mai 2021, TotalEnergies E&P Ouganda a été informée par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) qu'un représentant de l'ONG AFIEGO et une journaliste étrangère qui réalisaient des investigations auprès de personnes dans la zone où le projet Tilenga doit être développé, avaient été interpellés par la Police dans la région de Buliisa en Ouganda. Dès réception de cette alerte de la part de l'ONG, les équipes de TotalEnergies E&P Ouganda sont intervenues auprès des autorités ougandaises. Elles ont également pris l'initiative d'informer le bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies (UN HCDH), basé en Ouganda.

Par ailleurs, concernant ces allégations d'intimidations exercées sur des représentants des populations affectées par le projet Tilenga, des rapporteurs spéciaux du bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits humains ont été saisis par des parties prenantes et ont demandé à deux reprises à TotalEnergies de faire valoir ses observations.

Les documents sont consultables ici :  
 ➤ <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadFile?gld=35312>  
 ➤ <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadFile?gld=36513>

Il est utile de préciser que les rapporteurs spéciaux des Nations Unies ne reprennent pas à leur compte les allégations proférées et ne se sont en aucun cas prononcé sur leur caractère avéré ou sur leur imputation à TotalEnergies.

Le 28 mai 2021, le Président-Directeur Général de TotalEnergies SE a écrit une lettre au président de la République Ougandaise afin de partager ses préoccupations en la matière et demander à ce que les droits des personnes concernées soient respectés, en insistant sur l'importance que TotalEnergies accorde à la liberté de la presse et au dialogue ouvert avec ses parties-prenantes.

40

## Focus sur TotalEnergies E&P Ouganda

### Gestion des allégations d'intimidation reçues par TotalEnergies

TotalEnergies E&P Ouganda a mis en place des procédures de doléances permettant aux PAP's de déposer des plaintes relatives aux projets EACOP et Tilenga. Ces procédures respectent les normes du FMI et les plaintes déposées sont systématiquement examinées et traitées. **Par ailleurs, des vérifications en interne sont systématiquement réalisées lorsqu'une allégation d'intimidation est portée à la connaissance de Total Energies E&P Ouganda.**

Plus généralement, les tiers qui ont à leur disposition des éléments circonstanciés, tels que les noms des personnes concernées, des lieux, des dates, en lien avec des allégations d'intimidation par le personnel de TotalEnergies E&P Ouganda sont encouragés à en informer TotalEnergies E&P Ouganda. Toutes ces mesures sont prises pour que la confidentialité des personnes concernées soit respectée.

### Interaction avec les forces de sécurité gouvernementales et privées

Depuis 2012, TotalEnergies fait partie de l'initiative Voluntary Principles on Security and Human Rights (VPHSR) qui propose un ensemble de principes aux entreprises pour mener des projets de sécurité tout en respectant les droits humains.

**Le projet dispose d'un programme de mise en œuvre continue des Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits humains (PVSDH)**, notamment par la mise en place d'un protocole d'accord (MoU) entre TotalEnergies E&P Ouganda et les forces de sécurité du gouvernement ; la formation continue aux PVSDH et aux droits humains des forces de sécurité gouvernementales et privées déployées dans la zone du projet ; et des efforts continus pour s'assurer que les mécanismes de réclamation du projet pour les membres de la communauté et les employés sont efficaces et capables de recevoir des plaintes sur la conduite des forces de sécurité du gouvernement

sans représailles. En 2021, par exemple, 26 sessions de formation aux droits humains ont été organisées avec les forces de sécurité, 123 membres des forces de sécurité gouvernementales et 349 forces de sécurité privées ayant été formés.

Plus d'infos sur VPSHR dans la brochure suivante : Lets Talk Newsletter4 (➤ [totalenergies.ug](https://totalenergies.ug))

### Droits des salariés, des entrepreneurs et des fournisseurs

Les risques identifiés en matière de droits des salariés sont les suivants : non-discrimination, absence de travail des enfants, absence de travail forcé, liberté d'association, conditions de travail justes et favorables et conditions de travail sûres et saines.

**Le projet dispose d'un système solide de mesures d'atténuation pour garantir le respect des droits des salariés.** Par exemple, toutes les entreprises travaillant pour sur le projet sont tenues d'adhérer aux principes fondamentaux d'achat de TotalEnergies, qui définissent des normes minimales. Un vaste programme de contrôle est en place, depuis la présélection, l'engagement, la vérification et les audits sur le site.

### Mise en place d'un dialogue avec la société civile

TotalEnergies a pour habitude de dialoguer directement avec tous les membres de la société civile et notamment avec les ONG qui sont impliquées dans les questions de droits humains. A ce titre, plusieurs rendez-vous sont mis en place : des réunions trimestrielles, des dialogues avec les parties-prenantes, des réunions bilatérales, des webinaires sur des sujets d'intérêt soulevés par les ONG, des réponses apportées aux questions et préoccupations soulevées par l'ensemble des parties prenantes au projet.

41



# Liens utiles

42

## PAGE TRANSPARENCE

- <https://totalenergies.com/info/tilenga-ea-cop-two-projects-rigorously-researched-and-assessed>

## HRIA

- [https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2022-07/Tilenga\\_HRIA\\_Full\\_Report\\_1.pdf](https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2022-07/Tilenga_HRIA_Full_Report_1.pdf)
- <https://eacop.com/human-rights/>
- <https://eacop.com/wp-content/uploads/2022/09/HRIA.pdf>

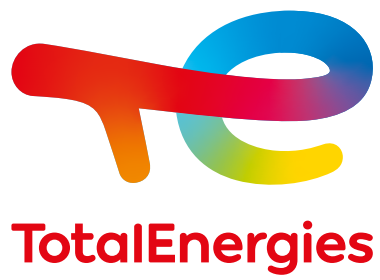
## HRIA RÉSUMÉ

- [https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2022-07/HRIA\\_Summary\\_Report.pdf](https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2022-07/HRIA_Summary_Report.pdf)

## BROCHURE POUR LES ONG SUR HRIA

- [https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/lets\\_talk\\_newsletter2.pdf](https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/lets_talk_newsletter2.pdf)





**Direction de la communication  
TotalEnergies SE**

2 place Jean Millier  
92 400 Courbevoie – France  
Tél. : +33 (0)1 47 44 45 46  
Capital social :  
6 524 409 507,50 euros  
542 051 180 RCS Nanterre

[totalenergies.com](https://www.totalenergies.com)